

DONS REÇUS

Date	Donateur	Montant €	MS	Social
09/04/17	Olier Pierre	50		X
14/03/17	Khemlani Sunder	30		X
14/03/17	Guyot Marguerite	100		X
14/02/17	Duong Thanh Nhon	50		X
21/01/17	Tran Tho Phuoc	50		X
11/01/17	Nguyen Duy Tam	150		X
09/01/17	Le Chuong	100		X
07/01/17	Hua Thanh Huy	1200	X	

Dons reçus en 2016 : 32975 € dont Maisons de Solidarité : 32220 €, Social : 755 €

Date	Donateur	Montant €	MS	Social
28/12/16	Ha Ngoc Tuan	12000	X	
22/12/16	Delore Jean Louis (Société SOVERPLAST)	2000	X	
22/12/16	Delore Jean Louis (Société VTAF)	2000	X	
21/12/16	Ton That Thuan	125		X
28/09/16	Renucci Roger (programme 2017)	1200	X	
09/10/16	Do Ngoc Thanh Bernard (programme 2017)	1200	X	
09/10/16	Le Thi Ngoc Trang	20		X
24/08/16	Olier Pierre	100		X
13/08/16	Tran Khai Hoan	25		X
07/06/16	Le Chuong	100	50	50
20/05/16	Vu Thien Dac (programme 2017)	2400	X	
28/04/16	Tran Van Don Robert	5		X
29/03/16	Humbert Alain	75		X
10/03/16	Nguyen Thi Cam Van Elisabeth	30		X
15/02/16	Société Medtronic & Covidien (Vietnam)	1200	X	
15/02/16	Famille de M. Nguyen Van Hoa (USA)	1200	X	
02/05/16	The Kimmy Foundation (USA)	5647	X	
01/04/16	Lai Chi Thanh (programme 2017)	1200	X	
15/02/16	Truong Cong Nghia (Canada)	923	X	
15/02/16	Duong Thanh Hai	50		X
11/02/16	Mme Phuong Dung (Nguyen Dinh Hieu)	1200	X	
12/01/16	Thai Minh Trong Albert	75		X
08/01/16	Nguyen Hung	100		X
07/01/16	Hui Bon Hoa Yvonne	100		X

Dons reçus en 2015 : 13390 € dont Maisons de Solidarité : 11800 €, Social : 1590 €

Date	Donateur	Montant €	MS	Social
24/12/15	Ton That Thuan	100		X
19/12/15	Delore Jean Louis (Société SOVERPLAST)	2000	X	
19/12/15	Delore Jean Louis (Société VTAF)	2000	X	
06/10/15	Nguyen Dangeul Thu Anh	5		X
27/09/15	Daroussin Jean Louis	75		X
27/09/15	Do Ngoc Thanh Bernard	1200	X	
27/09/15	Guyot Marguerite	50		X
27/09/15	Renucci Roger	1200	X	
18/09/15	Nguyen So Dong	50		X
09/09/15	Lai Chi Thanh	1200	X	
13/06/15	Nguyen Anh	1000	X	
21/05/15	Nghiem Quang Thai	100		X
20/05/15	Khemlani Sunder	35		X

10/04/15	Lai The Vinh	1200	X
09/04/15	Nguyen Duy Tam	150	X
08/04/15	Nguyen Hung	100	X
23/03/15	Duong Tan Hai	25	X
15/03/15	Humbert Alain	75	X
18/02/15	Tran Khai Hoan	75	X
10/02/15	Hui Bon Hoa Yvonne	100	X
02/01/15	Ton That Thuan	100	X
31/12/14	Cao Xuan Loc	50	X
30/12/14	Ly Thi Yen	500	X
29/12/14	Delore Jean Louis (Société VTAF)	2000	X

DONS A L'AEJJR

Comme toute amicale, la nôtre vit des cotisations, et également de par les dons que vous lui faites. En effet, peu d'anciens JJR ou sympathisants pensant à cotiser régulièrement à notre association, les cotisations effectivement reçues sont insuffisantes pour les oeuvres sociales de l'AEJJR. La conséquence en est qu'en dépit du bénévolat des membres de son Bureau, notre amicale ne peut satisfaire toutes les demandes d'aide. Ces aides sont destinées en priorité aux anciens JJR (en particulier ceux restés au Viet Nam et tombés dans l'infortune), mais également aux laissés-pour-compte de la société vietnamienne actuelle, les inégalités sociales y étant réelles et visibles dès qu'on quitte les voies traditionnelles du tourisme.

Dons sociaux

Les dons sociaux bénéficient d'abord aux anciens JJR bénéficiaires, pour qui l'aide est versée trimestriellement, permettant à nos camarades malchanceux de continuer leur vie dans la dignité. Des cas particuliers se présentent néanmoins: aide ponctuelle (accident, maladie, opération chirurgicale), don d'un ordinateur, bourse scolaire etc. Ces dons sociaux peuvent être de 20, 50, 100 ou plusieurs centaines d'euros selon votre générosité et vos disponibilités.

Dons sociaux déductibles

Les aides aux laissés-pour-compte vietnamiens sont destinées exclusivement aux plus démunis, habitant dans des taudis en province. Notre amicale leur permet d'avoir des logis simples, en maçonnerie (coût unitaire : 1200 euros) : ce sont les Maisons de la Solidarité de l'AEJJR, dont 122 ont été déjà construites début 2016. Ces malheureux sont proposés par des prêtres bouddhistes ou chrétiens sur place et n'ayant pas de lien organique avec les autorités locales, garantie de l'utilisation pleine et entière des fonds collectés puis attribués. Les travaux sont contrôlés régulièrement sur place par le JJR responsable de ce programme et les visites et photos (y compris par des donateurs) attestent de la bonne finition du travail. Les dons effectués dans le cadre des Maisons de la Solidarité bénéficient d'une déduction fiscale (66%) dans le cadre des revenus déclarés en France : un don de 1200 euros ne coûte donc en réalité que 408 euros au donateur, qui reçoit une attestation pour la déduction fiscale lors de la déclaration annuelle des revenus. Le bénéficiaire démuné se voyant attribuer une Maison de la Solidarité peut ainsi vivre dans un minimum de sécurité physique sous un toit en dur grâce à un don d'un montant très raisonnable déductible des impôts.

CAS D'UNE MAISON DE LA SOLIDARITE PARMIS TANT D'AUTRES AVANT APRES



Ci-dessus, cas de M. Võ Văn Út, ấp Thới Thạnh, xã Thới Sơn, Mỹ Tho, delta du Mékong, Viet Nam

Simple manœuvre sur des chalands fluviaux, il vit avec 2 enfants. A gauche, la « maison » dans laquelle il vivait avant de recevoir une Maison de la Solidarité, à droite

**Tous les dons par chèques libellés obligatoirement au nom de « AEJJR »
sont à envoyer au responsable des affaires sociales de l'AEJJR :
Monsieur Nguyen Phu Son, 22 rue de Belle-île, 78310 Maurepas, France**

**De par la loi, la comptabilité de l'AEJJR est sous logiciel informatique
professionnel, pouvant recevoir l'audit des autorités.**